



Règlement d'Ordre Intérieur

Version 2020-2021

Ce Règlement Intérieur est complémentaire aux statuts de notre club. Certains paragraphes tentent de clarifier les statuts et d'autres sont simplement des suppléments, non imposés par la loi, permettant un fonctionnement rationnel de notre association. Il peut être modifié par simple vote du comité.

Notre R.O.I. explique aussi aux nouveaux membres notre structure interne et le déroulement de nos différentes activités.

Version 1.1 (Update août 2014 – décision comité du 05.08.2014)

Version 1.2 (Update mars 2019 – horaires entraînements, liste de présence)

Version 1.3 (Update septembre 2020 – horaires entraînements, prix Nitrox, prix brevets, conditions sorties club, mise à jour réglementation Protection des Données, Sponsoring)

Sub Aqua Club Wiltz a.s.b.l.

Numéro RCS F86

Siège social : L-9518 WILTZ, 49, rte d'Erpeldange

Site internet: www.sacw.org

mail: comite@sacw.org

compte bancaire : IBAN LU37 1111 0407 1067 0000

BIC : CCPLLULL :



Contents

1. Conditions générales d'entrée au SACW	3
2. Informations Générales	4
2.1. La cotisation annuelle	4
2.2. Le médico-sportif	5
2.3 La Licence	5
3. L'inscription aux brevets	6
3.1 Prix des brevets.....	6
4. Entraînements / Activités de plongée.....	6
4.1. Entraînement en Piscine (enfant)	7
4.1. Entraînement en Piscine (adulte)	7
4.3. Déroulement de l'entraînement	7
4.2. Entraînements en Lac de la Haute Sûre	8
4.3. Entraînements en Fosse de Plongée (POK).....	8
4.4. Activité de plongée (Sorties, Club, Vacances etc).....	9
4.5. Pratique générale de la plongée	9
4.5. Présences aux entraînements.....	11
6. Le matériel du SACW.....	11
6.1. Utilisation / location du matériel.....	12
6.2. Gonflage / compresseur.....	12
6.2.1. Gonflage à l'air	12
6.2.2. Gonflage Nitrox.....	13
7. Encadrement.....	14
8. Le Conseil d'administration (C.A.) (Comité).....	15
Composition du comité (conseil d'administration) actuel : (2020)	15
9. Site Internet – App - Cloud – Social Media / Données Personnelles	17
9. Sponsoring.....	20



1. Conditions générales d'entrée au SACW

1.1 Plongée adulte / adolescents (à partir de 14 ans)

- ✓ www.sacw.org/member-gin/ (remplir le formulaire en ligne et joindre les pièces annexes demandées (brevet de plongée, licence d'un autre club, autres brevets de plongée ou de sauvetage et 1^{er} secours))
- ✓ **Accepter le règlement intérieur et les statuts du Sub Aqua Club Wiltz asbl**
- ✓ **Fournir un certificat médical d'aptitude à la plongée en scaphandre.**
- ✓ Pour les mineurs (<17ans) : Joindre une autorisation parentale
- ✓ Payer la cotisation annuelle et si vous désirez faire un brevet, la taxe brevet en même temps

1.1 Plongée enfant (à partir de 10 ans)

Pour les enfants (10-13ans) désirant adhérer notre section plongée enfant :

- faire un rdv pour un baptême enfant avec un de nos moniteurs (<https://www.sacw.org/schnuppertauchen/>)
- si votre enfant a aimé la plongée d'initiation et si le moniteur ne voit aucune contrainte, vous pouvez inscrire votre enfant à la section plongée enfant de notre club
- L'inscription à formation plongée jeune se fait lors d'un entretien entre le moniteur responsable et toutes les personnes ayant l'autorité parentale de l'enfant-candidat.
- Lors de cet entretien, le moniteur leur expose le concept de la formation, ainsi que les risques et périls et remet l'aide-mémoire pour parents.
- Par la suite, ils commencent ensemble à remplir le formulaire « Dossier Plongée enfants » qui se compose de 5 pages :
 1. Aide-Mémoire pour les parents
 2. Autorisation parentale
 3. Certificat médical enfant (pédiatre / généraliste)
 4. Certificat médical enfant (ORL)
 5. Contre-indications à la plongée
- votre enfant peut visiter les entraînements après la visite médicale



2. Informations Générales

Les nouveaux membres pourront participer aux entraînements après avoir :

- ✓ renvoyé la fiche d'inscription
- ✓ produit l'autorisation parentale en cas d'âge mineur (moins de 18 ans)
- ✓ payé la cotisation
- ✓ un certificat médical de non contre-indication à la plongée

2.1. La cotisation annuelle

La cotisation annuelle est fixée annuellement par l'assemblée générale ordinaire:

Les tarifs actuels sont fixés comme suit :

Plongeur	60 €
2ième plongeur (meme ménage)	40 €
Plongée enfant	40 €
Nageur / Membre d'honneur	30 €

Le trésorier fera un simple appel de virement en début de chaque saison. (fin septembre) Le paiement des cotisations doit se faire **au plus tard pour le 31.12** uniquement par virement sur le compte de l'A.S.B.L.ou via digicash (691227488)

CCP: IBAN LU37 1111 0407 1067 0000

(BIC: CCPLLULL)

Le non paiement de la cotisation annuelle aura comme conséquence l'exclusion du membre et la participation aux entraînements et sorties de plongées sera refusé. Selon les statuts les membres du comité perdront leurs qualités de membre du comité. (Art 9 Statuts SACW.asbl)

Dans le prix de la cotisation annuelle sont inclus :

- ✓ Licence fédérale
- ✓ Entrée et participation aux entraînements en piscine et en milieu naturel
- ✓ Entrée et participation aux fosses de plongée à la piscine olympique (mise à disposition par notre fédération)
- ✓ Utilisation du vestiaire à la ferme Wealer au Lac de la haute Sûre - la licence Flassa

Sub Aqua Club Wiltz a.s.b.l.

Numéro RCS F86

Siège social : L-9518 WILTZ, 49, rte d'Erpeldange

Site internet: www.sacw.org

mail: comite@sacw.org

compte bancaire : IBAN LU37 1111 0407 1067 0000

BIC : CCPLLULL :



2.2. Le médico-sportif

La licence ne sera produite que sur présentation d'un certificat médical valable. Le certificat est valable l'année dans lequel il a été établi, ainsi que l'année suivante. Vous devez consulter votre médecin de référence et lui présenter le certificat (type [FLASSA](#)).

Il est aussi possible de prendre rdv auprès d'un centre médico sportif. Veuillez consulter le site du ministère des sports pour en avoir plus d'informations :

<http://sport.public.lu/fr/medico-sportif/index.html>

Les membres doivent présenter leur certificat médical avant le **31 janvier** de l'année courante. Le médico-sportif est à envoyer à : medico@sacw.org (ou à remettre en copie au Responsable Médico)

(Veuillez aussi enregistrer une copie de votre médico dans votre espace privé de notre cloud, ainsi vous aurez accès à votre médico à tout moment, dans le monde entier)

2.3 La Licence

La licence de la FLASSA (Fédération Luxembourgeoise des Activités et Sports Sub-Aquatiques) est délivrée au membre du SACW après avoir produit un certificat médical et après avoir payé sa cotisation.

La licence est obligatoire pour pratiquer la plongée sous-marine au Luxembourg dans le cadre de la FLASSA et du club. (Fosse POK, utilisation du vestiaire à Lultzhausen, entraînements en piscine)

Les membres qui ont une licence valide bénéficient aussi de certaines assurances. (Veuillez consulter le site www.flassa.lu pour plus d'informations)



3. L'inscription aux brevets

Les candidats désirant faire un brevet de plongée prendront contact avec un des moniteurs du club. La taxe brevet est à payer avant le début de la formation.

Le paiement de la taxe brevet ne donne pas droit au brevet, les brevets sont soumis à la réussite de différentes exercices et modules selon les réglementations fédérales en vigueur. Veuillez consulter notre section document pour en savoir plus.

3.1 Prix des brevets

Brevet	Prix
Brevet P1 / CMAS *	150 Euro
Brevet P2 / CMAS **	200 Euro
Brevet P3 / CMAS ***	200 Euro
Nitrox 1 / CMAS Nitrox	80 Euro
Nitrox 2 / CMAS Advanced Nitrox	100 Euro
Brevets J1 / J2 / J3 / CMAS Children Diving et passage brevet J3 *** vers P1	50 Euro

La location du matériel (Bloc, Détendeur, Veste, et le gonflage (oxygène)), la documentation théorique (précis FLASSA) et un carnet de plongée sont inclus dans les prix du brevet.

Le comité communiquera en concertation avec les moniteurs et encadrants du brevet respectif un programme de formation qui comportera :

- ✓ cours théoriques
- ✓ cours pratiques
 - entraînements obligatoires en piscine
 - plongées obligatoires au Lac de la Haute Sûre

4. Entraînements / Activités de plongée

Sub Aqua Club Wiltz a.s.b.l.

Numéro RCS F86

Siège social : L-9518 WILTZ, 49, rte d'Erpeldange

Site internet: www.sacw.org

mail: comite@sacw.org

compte bancaire : IBAN LU37 1111 0407 1067 0000

BIC : CCPLLULL :



4.1. Entraînement en Piscine (enfant)

Les entraînements en piscine auront lieu les mardis selon le calendrier fixé trimestriellement par nos moniteurs, ceci 18.15 à 20.30 à Koetschette

Piscine à Koetschette ,1 rue de la paix L-8821 Koetschette

4.1. Entraînement en Piscine (adulte)

Les entraînements ont lieu :

tous les mardis de 19.30 à 21.00 à Koetschette

Piscine à Koetschette ,1 rue de la paix L-8821 Koetschette

(sauf vacances scolaires et entraînement enfant/adolescents)

tous les jeudis de 19.30 à 21.00 à Wiltz

Piscine du Lycée du Nord à Wiltz, rue Général Patton.

(Sauf vacances scolaires)

4.3. Déroulement de l'entraînement

Pour garantir le bon déroulement de l'entraînement nous nous donnons rdv. à 19.15 heures pour les entraînements PMT (palmes, masque, tuba).

Le matériel, notamment les blocs seront mis à disposition aux membres de 18.45 à 19.00 heures au local club. (Ceci sous condition de réservation du matériel, la réservation se fait au plus tard 24 heures avant l'enlèvement, par la rubrique adéquate au calendrier de notre site www.sacw.org)

Le comité établira trimestriellement un calendrier reprenant les entraînements en piscine Les entraînements alterneront entre entraînements physiques et exercices en scaphandre. Le comité en informera les membres par courriel en temps utile.

La présence d'un responsable détenteur d'un brevet de moniteur ou détenteur de brevet de secourisme aquatique reconnu est obligatoire durant les heures de piscine.

Sub Aqua Club Wiltz a.s.b.l.

Numéro RCS F86

Siège social : L-9518 WILTZ, 49, rte d'Erpeldange

Site internet: www.sacw.org

mail: comite@sacw.org

compte bancaire : IBAN LU37 1111 0407 1067 0000

BIC : CCPLLULL :



Sub Aqua Club Wiltz a.s.b.l.

Aucune personne n'est autorisée à se trouver dans l'eau tant que le responsable n'est pas arrivé. L'encadrement se fera par une des personnes désignés par le comité, en principe minimum un plongeur de niveau P3 **et** détenteur du brevet Lifesaver II.

Les personnes désirant faire un baptême de plongée prendrons contact avec un des moniteurs du club pour fixer une date. Le site internet permet de s'inscrire pour un baptême de plongée. Seulement les moniteurs et plongeurs expérimenté de niveau min. P4 (ou en formation de niveau P4/moniteur) pourront faire les baptêmes de plongées.

Certains entraînements à thèmes (plongée en costume étanche, photo, formation tek, rappel 1^{er} secours, sauvetage-remorquage) nécessitant une préparation approfondie des moniteurs et la disponibilité de matériel supplémentaire, se font après inscription. Une participation ne pourra être garantie que si les membres se sont inscrits au préalable.

4.2. Entraînements en Lac de la Haute Sûre

Les entraînements ont lieu en saison estivale (mai – octobre) tous les mardis et jeudis à 18.00 au Lac de la Haute Sûre. Le comité en informera les membres par notre site internet (calendrier) en temps utile du site de plongée. Toutefois il est aussi possible de plonger plus tard, veuillez-vous concerter avec le directeur de plongée.

Les membres qui désirent louer du matériel club (blocs, détenteurs, vestes, etc...) devront se manifester au moins 48 heures avant la plongée et prendre en charge le matériel au local club. Aucun transport de matériel ne sera organisé (exception plongée enfant / adolescent).

4.3. Entraînements en Fosse de Plongée (POK)

Les entraînements ont lieu selon planning de notre fédération. RDV chaque fois à 19.15 heures à l'entrée de la Piscine Olympique au Kirchberg.

Les membres désirant participer devront s'inscrire auprès du comité. **Le matériel de location sera distribué lors de l'entraînement précédant la fosse.**

Le comité pourra limiter les places selon la disponibilité des moniteurs / encadrants.

Sub Aqua Club Wiltz a.s.b.l.

Numéro RCS F86

Siège social : L-9518 WILTZ, 49, rte d'Erpeldange

Site internet: www.sacw.org

mail: comite@sacw.org

compte bancaire : IBAN LU37 1111 0407 1067 0000

BIC : CCPLLULL :



4.4. Activité de plongée (Sorties, Club, Vacances etc)

Le SACW organise périodiquement des sorties de club dans certaines anciennes carrières en Belgique, Allemagne, France, aux Pays – Bas (Panheel, et Zélande) mais aussi des vacances (Egpyte, Acores, Malte, France, Espagne,)

Les sorties « club » seront organisé par un plongeur minimum P3 (selon les réglementations nationales respectives) et annoncé en temps utile via notre calendrier.

Certaines sorties nécessitent une certaine expérience de plongée ou du matériel adéquat, la participation pourra être conditionnée à des brevets ou certaines formations supplémentaires. Les sorties seront ouvertes à d'autres plongeurs, sous réserve, qu'il reste des places libres non réclamés par les membres du SACW.

Les plongeurs encadrés pourront participer aux sorties club, sous condition d'avoir participé à min. **5 entraînements** (entraînement en scaphandre à la piscine (refresh), fosse ou plongée au lac) de notre club.

Qu'est-ce qu'on comprend par plongeur encadré ?

- plongeur qui fait une plongée de formation
- plongeur avec un brevet de plongée P1
- plongeur avec un brevet P2 qui veut plonger dans la zone de 20 à 40m

4.5. Pratique générale de la plongée

La composition des palanquées se fait conformément aux dispositions de notre fédération FLASSA (resp. CMAS). (cf. Règlement fédéral gérant la pratique de la plongée sous-marine à l'air du 27 .février 2016)

Directeur de plongée

La pratique de la plongée est placée sous la responsabilité d'un directeur de plongée présent sur le site qui fixe les caractéristiques de la plongée et organise l'activité. Il assure l'application des règles définies :

Directeur de plongée en milieu naturel :

minimum M1 pour activités d'enseignement

minimum P3 pour exploration



Matériel d'assistance et de secours

Le matériel suivant devra être présent sur les lieux de plongée :

- ✓ moyen de communication (téléphone)
- ✓ trousse de 1^{er} secours et kit d'oxygénothérapie
(le club dispose de 2 kits, si la plongée à lieu sur la base nautique de Lultzhausen nous utiliserons la trousse Flassa installé au vestiaire)
- ✓ eau douce non gazeuse
- ✓ couverture iso thermique
- ✓ jeu de tables permettant de vérifier ou recalculer les procédures de remontées des plongées (au-delà de l'espace proche)

Équipement des plongeurs

Les plongeurs sont équipés chacun d'un système gonflable au moyen de gaz comprimé leur permettant de regagner la surface et de s'y maintenir.

En milieu naturel, le guide de palanquée est équipé d'un équipement de plongée muni de deux sorties indépendantes et de deux détendeurs complets, ainsi que des moyens de contrôler personnellement les caractéristiques de la plongée et de la remontée de leur palanquée. Les moniteurs veilleront qu'ils sont équipé d'un matériel de plongée usuel, pouvant être manipulé par les candidats.

Les plongeurs en autonomie sont munis d'un équipement de plongée permettant d'alimenter en gaz respirable un équipier sans partage d'embout.

Les profondeurs limites constituent des valeurs maximales. Le directeur de plongée pourra adapter les paramètres de la plongée. (Conditions : visibilité, plongée de nuit, niveau plongeurs....)

Profondeurs limites en exploration :

Débutant : 6 mètres (minimum d'encadrement P3)

P1 : (maximum 20 mètres)

P2 : (autonomie jusqu'à 20 mètres (40 mètres encadré par min. P3)

P3 : (autonomie jusqu'à 60 mètres)



Sub Aqua Club Wiltz a.s.b.l.

	FLASSA	CMAS	PADI	SSI
Plongeur Niv. 1	P1	CMAS*	OWD/AOWD	OWD
Plongeur Niv. 2	P2	CMAS**	Rescue Diver	AOWD
Plongeur Niv. 3	P3	CMAS***	DiveMaster	Dive Con
Encadrant Niv. 1	P4	CMAS****	Ass. Instructor	Associate Instructor
Encadrant Niv. 2	M1	CMAS M*	Open Water Scuba Instructor	Open Water Instructor
Encadrant Niv. 3	M2	CMAS M**	Master Instructor	Dive Con Instructor
Encadrant Niv. 4	M3	CMAS M***	Staff Instructor et supérieur	Instructor Trainer et supérieur

4.5. Présences aux entraînements

Chaque membre devra s'inscrire au préalable pour chaque activité club (cours, entraînement ou sortie du club) dans notre calendrier sur le site internet ou dans l'application mobile du club. Les présences seront validées par le responsable de l'activité (désigné par le comité) ou par un membre du comité.

À la clôture de chaque exercice budgétaire le comité comptera les présences et les membres ayant participé le plus aux différentes activités recevront un petit cadeau de la part du club. Ce cadeau sera remis en principe aux premiers du ranking lors de l'assemblée générale annuelle. (Décision comité du 05.08.2014)

Vous pouvez consulter le ranking dans la rubrique interne de notre application mobile / site internet.

6. Le matériel du SACW

Le SACW dispose de matériel de plongée

- des bouteilles 7, 10, 12 et 15 litres
- des détendeurs
- des vestes,
- des ceintures de plomb,
- compresseur et tampons pour le gonflage des bouteilles 200 bar
- matériel de plongée technique (blocs nitrox, blocs d'oxygène, stages S040, 71)

Sub Aqua Club Wiltz a.s.b.l.

Numéro RCS F86

Siège social : L-9518 WILTZ, 49, rte d'Erpeldange

Site internet: www.sacw.org

mail: comite@sacw.org

compte bancaire : IBAN LU37 1111 0407 1067 0000

BIC : CCPLLULL :



6.1. Utilisation / location du matériel

Le matériel ne sera loué QUE pour des activités de brevets.

Les membres qui désirent louer du matériel club (blocs, détendeurs, vestes, etc...) devront se manifester au moins 48 heures avant la plongée et prendre en charge le matériel au local club. Aucun transport de matériel ne sera organisé (exception plongée enfant / adolescente).

Nul matériel ne sera loué ni gratuitement, ni contre paiement pour des activités hors club ou des voyages de plongées.

Le comité recommande aux plongeurs avec brevet P2 ou supérieur de se procurer peu à peu leur propre matériel.

Le matériel est à enlever et à remettre au local club. Le matériel est à remettre au local le plus vite possible si :

- vous n'avez plus besoin du matériel
- vous envisagez une pause de plongée plus que 2 semaines
- les responsables du matériel font appel de retour pour inventaire, révision etc.

6.2. Gonflage / compresseur

6.2.1. Gonflage à l'air

Le gonflage se fait par les personnes ayant reçu une introduction à la manipulation du compresseur. Le gonflage à l'air de bouteilles privées (ré-épreuve valide tous les 5 ans) est compris dans la cotisation.

Les personnes habilitées manipuler notre station de gonflage sont repris sur la note visiblement affiché dans notre local club, respectivement via mail gonflage@sacw.org

Le gonflage se fait en principe avant et après les entraînements en piscine, ou sur rendez-vous.

Après réception de votre bloc, veuillez obligatoirement contrôler la pression du bloc !



6.2.2. Gonflage Nitrox

Le gonflage Nitrox se fait par les personnes qualifiées (Gasblender ou Moniteur Nitrox N4). Seulement les plongeurs certifiés (Nitrox) pourront demander le gonflage Nitrox.

Le gonflage Nitrox se fait par 2 méthodes :

- Méthode Stick (mélanges de 21 à 40 % O₂)
- Méthode par pression partielle (mélanges de 41 à 100% O₂)

Prix du gonflage Nitrox (en Euro)

	Besoin en O ₂	12 -15 ltr	Bi-10 / Bi-12	3ltr	S040 5.7 ltr	7ltr	S080 11.1ltr
Nitrox 21 - 33 % Nitrox-Stick	30 bar	5	8		2	3	4
Nitrox 34 - 40 % Nitrox-Stick	40 bar	7	11		3	4	5
Nitrox 40 - 60 % Partial Pressure	104 bar			4	7	8	13
Nitrox 60 - 80 % Partial Pressure	157 bar			6	10	12	19
O ₂ (pur)	210			7	14	17	27

Les prix pour Nitrox / Oxygène ne s'appliquent pas aux

- **candidats** inscrits à une formation Nitrox
- **moniteurs** / encadrants d'une formation Nitrox / ou pour des entraînements nécessitant de multiples remontées (yoyo)

Procédure Gonflage Nitrox (21 – 40 %)

- demandez la disponibilité auprès d'un responsable (min. 1 semaine d'avance)
- bloc normal, réépreuve valide
- bloc vide (10bar)
- mettre le bloc au local club avec un marquage Nitrox et le mix souhaité
- après le gonflage, vérifier le pourcentage d'oxygène avec un oxymètre, marquer le bloc avec EANx, MOD, date etc.
- ensuite vérifier la pression du bloc



Procédure Gonflage Nitrox (40 – 100 %)

- demander la disponibilité auprès d'un responsable (min. 1 semaine d'avance)
- bloc nettoyé pour usage avec oxygène, réépreuve valide
- bloc vide (10bar)
- mettre le bloc au local club avec un marquage Nitrox et le mix souhaité
- après le gonflage, vérifier le pourcentage d'oxygène avec un oxymètre, marquer le bloc avec EANx, MOD, date etc.
- ensuite vérifier la pression du bloc

7. Encadrement

Le comité a décidé de valoriser l'engagement volontaire des encadrants et d'autre part à motiver les autres plongeurs de suivre des formations P3/P4 ou moniteurs.

Les encadrants pourront profiter d'une indemnisation pour les activités suivantes :

Entraînements piscine (1 responsable par entraînement (désigné par le comité)

Cours théoriques P1, P2 et Nitrox (1 tuteur par séance)

Entraînements pratiques au lac en relation directe avec un des brevets offerts par le club (tous les encadrants engagés et astreint à faire des exercices ou plongées encadrés)

Les encadrants veilleront à mettre à jour l'encadrement nécessaire dans la rubrique du calendrier. Le calendrier génère une liste avec le nombre d'encadrement réalisé et le comité décidera après clôture de chaque exercice budgétaire (31.12) des indemnisations dues. Il s'agit d'une indemnisation pour déplacements etc., et non d'une activité réénumérée !



Sub Aqua Club Wiltz a.s.b.l.

8. Le Conseil d'administration (C.A.) (Comité)

Le conseil d'administration s'occupe de la gestion quotidienne du SACW et se compose de min 3 et max. 13 membres, dont un président, vice-président, trésorier et un secrétaire. Le comité pourra être contacté par le courriel : comite@sacw.org

Composition du comité (conseil d'administration) actuel : (2020)

Président : MARGRÈVE Alain
Secrétaire : MARGRÈVE Romain
Trésorier : WEALER Pascal
Administrateurs : NICKS Marc
ZIMMER Guy
~~GRAVÉ Stéphan (démision septembre 2020)~~
GEORGES Carole
SCHROEDER Marc
GENDARME James
FAUTSCH Mandy
WEISSGERBER Georges
ERNZER Claude
KEIL Marc

comite@sacw.org

Organisation interne du comité :

[Clublokal / Fanshop \(mail: fanshop@sacw.org \)](mailto:fanshop@sacw.org)

[Kompressor / Material \(mail: gonflage@sacw.org \)](mailto:gonflage@sacw.org)

[Web / Social Media \(mail: web@sacw.org \)](mailto:web@sacw.org)

Sub Aqua Club Wiltz a.s.b.l.

Numéro RCS F86

Siège social : L-9518 WILTZ, 49, rte d'Erpeldange

Site internet: www.sacw.org

mail: comite@sacw.org

compte bancaire : IBAN LU37 1111 0407 1067 0000

BIC : CCPLLULL :



Sub Aqua Club Wiltz a.s.b.l.



Margrève Alain
Président
Medico, Licences
Web / Social Media
Matériel / Gonflage



Margrève Romain
Secrétaire
Web / Social Media
Matériel / Gonflage



Wealer Pascal
Trésorier
Matériel / Gonflage



Nicks Marc
Fanshop / Clublokal
Matériel / Gonflage



Georges Carole
Relations Flassa



Schroeder Marc
Matériel / Gonflage



Zimmer Guy
Social Media / Webmaster
Matériel / Gonflage



Gendarme James
Social Media / Webmaster



Fautsch Mandy
Fanshop / Clublokal



Georges Weissgerber
Fanshop / Clublokal



Ernzer Claude
Fanshop / Clublokal
Matériel / Gonflage



Keil Marc
Fanshop / Clublokal
Matériel / Gonflage

Sub Aqua Club Wiltz a.s.b.l.

Numéro RCS F86

Siège social : L-9518 WILTZ, 49, rte d'Erpeldange

Site internet: www.sacw.org

mail: comite@sacw.org

compte bancaire : IBAN LU37 1111 0407 1067 0000

BIC : CCPLLULL :



9. Site Internet – App - Cloud – Social Media / Données Personnelles

Des photos / vidéos seront publiés de temps en temps sur notre site internet. Les membres participant à une activité officielle peuvent à tout moment se manifester s'ils ne sont pas d'accord avec la prise de photos. Le fait de poser en groupe devant un photographe implique l'accord de toute personne présente.

La prise d'images/vidéos et leurs publications à des fins publicitaires du club a pour but de promouvoir le sport subaquatique en général. Le SACW dispose d'un site internet (www.sacw.org) et d'une page Facebook (www.facebook.com/SubAquaClubWiltz), d'une présence sur la plateforme vide Youtube et un account Instagram.

9.1. Site Internet

Notre Site internet vous permet de consulter toutes les informations sur le club et de vous inscrire dans notre calendrier Vous pouvez consulter et corriger vos données personnelles.

www.sacw.org

9.2. Applications SACW

Le SACW dispose d'une application smartphone disponible pour tous les smartphones courants (Apple Itunes-Store, Google Store (Android) et Amazonstore)

Veillez trouver les différentes applications sous les liens :

<http://windows.sacw.org>

<http://android.sacw.org>

<http://ios.sacw.org>

Via notre Application vous pouvez accéder au calendrier pour vous inscrire aux activités.

Sub Aqua Club Wiltz a.s.b.l.

Numéro RCS F86

Siège social : L-9518 WILTZ, 49, rte d'Erpeldange

Site internet: www.sacw.org

mail: comite@sacw.org

compte bancaire : IBAN LU37 1111 0407 1067 0000

BIC : CCPLLULL :



9.3. Cloud

Notre cloud se trouve sur le serveur de notre sponsor Geeks (serveur sur territoire luxembourgeois).

L'accès à la cloud nécessite un nom d'utilisateur et un mot de passe.

cloud.sacw.org

La Structure de notre Cloud

Commun	Informations, Newsletters, sites de plongées
Multimedia	Photos et vidéos de nos activités
Encadrants	Liste des membres sans licence, plan d'entraînement, cours, suivi des formations...
Comité	organisation d'activités. Factures, devis. Rapports, correspondance club avec votre fédération, administrations communales
Restreint	Données sensibles , caisse, Medico, licences.
personnel	certificat médical en cours de validité, copies brevets, données personnelles (Inscription Club)

Commun	all Memberen vum SACW
Multimedia	all Memmberen vum SACW
Encadrants	aktiv Encadrants ab P3 + Moniteurs
Comité	Den ganzen Comité
Restreint	Präsi / Sekretär / Trésorier
personnel	ären Dossier (Zougang kreien dorop just Secretaire an Präsi)

9.4 Réseaux Sociaux



Sub Aqua Club Wiltz a.s.b.l.

Numéro RCS F86

Siège social : L-9518 WILTZ, 49, rte d'Erpeldange

Site internet: www.sacw.org

mail: comite@sacw.org

compte bancaire : IBAN LU37 1111 0407 1067 0000

BIC : CCPLLULL :



9.5. Données Personnelles et Politique de confidentialité

Conformément aux règlements de protection de données à caractère personnels en vigueur, nous sommes obligés de tenir à jours les informations personnelles de nos membres. Veuillez trouver en annexe, la notice d'information conforme à l'article 13 du règlement général sur la protection des données, afin de vous fournir une vue globale concernant la collecte et le traitement des données au sein du club.

La présente notice d'information évoluera en fonction de nos obligations légales, nos obligations envers la fédération et des autorités publiques. La notice est disponible sur notre site internet ([lien](#)) et dans notre rubrique documents.

Mise à jour des données:

Afin de **mettre à jours** respectivement **corriger** vos données, reprises dans notre base de données, veuillez nous envoyer par mail les données nécessaires:

- Nom, Prénom
- Date de Naissance
- Code Postal, Lieu de Résidence, Adresse
- E-Mail,
- Gsm
- Personne à contacter en cas d'urgence
- Copie du certificat médical
- une copie de votre (vos) brevêt(s) de plongée
- une copie de votre brevêt de plongée Nitrox
- le cas échéant une copie de votre brevet Lifesaver (Niveau 1 / 2)
- le cas échéant une copie de votre assurance de plongée (DAN,AQUAMED ou autre)

Vous pouvez envoyer ces informations par mail à secretaire@sacw.org, ou en remplissant le formulaire en ligne ([lien](#)) ou en remettant les informations en main propre à notre secrétaire ou au président du club.

Vous pouvez consulter vos données à tout moment sur notre site internet, dans la rubrique interne. Les réclamations sont à adresser au comité par courriel (comite@sacw.org)



BBI Luxembourg

La BBI Luxembourg supporte votre club avec un don annuel.



Institute for higher education in Hotel- and Tourism Management offering 3-year Bachelor and 2-year Master programmes. Luxembourg campus: Château de Wiltz

Le «Brussels Business Institute of Higher Education, Luxembourg – BBI-Lux», opérationnel au Campus de Wiltz depuis septembre 2012, est une école internationale en management pour l'industrie hôtelière et touristique. L'accréditation officielle de son diplôme par le Gouvernement luxembourgeois donne à ses diplômés une assurance de qualité des formations offertes. (www.horesca.lu)

<https://www.bbi-edu.eu>



Sub Aqua Club Wiltz a.s.b.l.

GEEKS

GEEKS supporte le club avec un support informatique de première classe. Ainsi geeks nous propose :

- hébergement de notre page internet
 - mise à disposition de notre cloud
 - gestion informatique
- mise à disposition de notre plateforme vidéoconférence pour les réunions comité et formations en ligne

<https://geeks.lu/>



Sub Aqua Club Wiltz a.s.b.l.

Numéro RCS F86

Siège social : L-9518 WILTZ, 49, rte d'Erpeldange

Site internet: www.sacw.org

mail: comite@sacw.org

compte bancaire : IBAN LU37 1111 0407 1067 0000

BIC : CCPLLULL :



Sub Aqua Club Wiltz a.s.b.l.

Shop de Plongée Divewinns

Depuis 2020 nous avons conclut un contrat avec le magasin de plongée Divewinns, ce qui nous apporte les avantages suivants :

- ✓ bon d'achat unique de 250 Euro à disposition du club pour achat de matériel
- ✓ 20% de réduction sur le matériel (en cas d'achat de 5 pièces identiques)
- ✓ 20% de réduction sur le service (en cas révision de 5 pièces identiques)
- ✓ Tous nos membres auront 10 % de réduction sur l'achat de matériel
- ✓ Tous nos moniteurs recevront 15 % de réduction sur l'achat de matériel
- ✓ Tous nos moniteurs recevront un service annuel gratuit (1x Octopus, 1x détendeur, 1x1ier étage)

Important: Nos membres et moniteurs devront montrer une licence club !!!!



Sub Aqua Club Wiltz a.s.b.l.

Numéro RCS F86

Siège social : L-9518 WILTZ, 49, rte d'Erpeldange

Site internet: www.sacw.org

mail: comite@sacw.org

compte bancaire : IBAN LU37 1111 0407 1067 0000

BIC : CCPLLULL :